

FICHE PRA TIQUE

LES ACTIVITÉS



ŒUVRER POUR UNE PLUS GRANDE ÉGALITÉ DANS LA CRÉATION ARTISTIQUE

Une fois le diagnostic posé, il est temps de passer à l'action et d'intégrer de manière concrète la question de l'égalité dans ses activités.

Pour cela, l'idée est de faire évoluer les mentalités et les pratiques par des changements simples et faciles à mettre en œuvre.

» ACTIONS SUGGÉRÉES

- * proposer des modes de gardes d'enfants pour les équipes accueillies
- * proposer des modes de garde d'enfants pour les spectateur-trice-s et/ou les professionnel-le-s lors des spectacles, événements organisés
- * veiller à la parité des jurys, comités d'expert-e-s
- * diversifier ses sources et identifier des artistes, techniciennes, directrices... auxquelles la structure pourra faire appel dans ses activités
- * favoriser les auditions et les CV "à l'aveugle" ou anonymes
- * intégrer la question du genre des porteur-se-s de projet dans les critères de sélection des œuvres artistiques
- * tenter d'atteindre un seuil minimum de 33 % de l'un ou l'autre sexe ("seuil de mixité")*
- * veiller à un accès égal aux moyens de création et de production pour toutes les équipes artistiques qu'elles soient portées par des femmes ou des hommes
- * veiller à ne pas renforcer les assignations sexuées dans les textes que l'on produit, édite, commande... et/ou dans l'attribution des rôles
- * dans les actions de médiation, faire attention aux prises de parole et aux répartitions des rôles et des fonctions entre femmes et hommes dans les groupes mixtes

* Le ratio de 33 % a un double mérite : il est réaliste puisqu'il semble correspondre au vivier disponible dans les catégories les plus inégalitaires, il constitue le seuil à partir duquel le groupe minoritaire n'est plus perçu comme tel. Mission EgalitéS, Reine Prat, Mai 2006



» ZOOM SUR

Liste de vérification sur l'égalité des genres*

* Manuel de bonnes pratiques pour lutter contre les stéréotypes liés au genre et promouvoir l'égalité des chances dans les secteurs du cinéma, de la télévision et du théâtre en Europe, FIA, 2010

"Le Syndicat suédois des acteurs a élaboré une *Gender Equality Checklist* (Liste de vérification sur l'égalité des genres), comportant des questions sur la manière de garantir l'égalité des genres dans tous les aspects liés au travail, depuis la planification des répétitions jusqu'aux méthodes de travail, en passant par la distribution des rôles, les costumes, le maquillage, le marketing, etc.

Cette liste n'entend pas être un moyen de contrôler les employeurs mais bien un outil à utiliser de manière positive pour permettre de détecter des choses qui seraient sinon passées inaperçues".

Exemple : "La société de production a-t-elle examiné si l'histoire contribue à préserver ou à remettre en cause les normes et notions en vigueur concernant notamment l'âge, l'origine ethnique, le handicap, la sexualité ?", "La société de production a-t-elle réfléchi à la façon dont les gens sont dépeints en mots et en images et à la façon dont les gens sont présentés dans la commercialisation du film ?"



» DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

Manuel de bonnes pratiques à travers l'Europe > <https://reslr.fr/mbpeurope>

Site ressource sur le matrimoine > www.matrimoine.fr

Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe > <https://reslr.fr/com1>

Le projet Madeleine H/F est cofinancé par l'Union européenne (FSE), dans le cadre du programme opérationnel national Emploi et inclusion en Métropole 2014-2020 et par le Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et inclusion » - 2014-2020

UNION EUROPÉENNE